

Comment réserver le pédibus pour se rendre à l'école Paul Bert ?

Réservations obligatoires

1 - Je clique sur “effectuer de nouvelles réservations ou signaler une absence” ou sur “plannings des inscriptions” pour visualiser l'état de mes réservations



Plannings

Consulter mes plannings et effectuer de nouvelles réservations

- [Plannings des inscriptions](#)
- [Effectuer de nouvelles réservations ou signaler une absence](#)

2 - Je clique “+ réservation” pour effectuer les modifications : réservations ou annulations selon les modalités habituelles

+ Réservation



Mise en place du pédibus

Le pédibus partira du marché Contin jusqu'au Stade Jean Bouin

Dépose des enfants : 7h50

Départ : 8h

Arrivée à l'école provisoire Jean Bouin : 8h20

Les enfants seront accompagnés par des agents municipaux, des animateurs et/ou des parents volontaires.

Important : En cas de retard, l'enfant pourra suivre le trajet, mais ne sera pas encadré par les accompagnateurs.

3 - Je modifie en fonction de mes besoins

Périscolaire maternel PB

8 - 14 SEPTEMBRE 2025 Semaine 37 AUJOURD'HUI

Meme Pas Vrai BIDONN

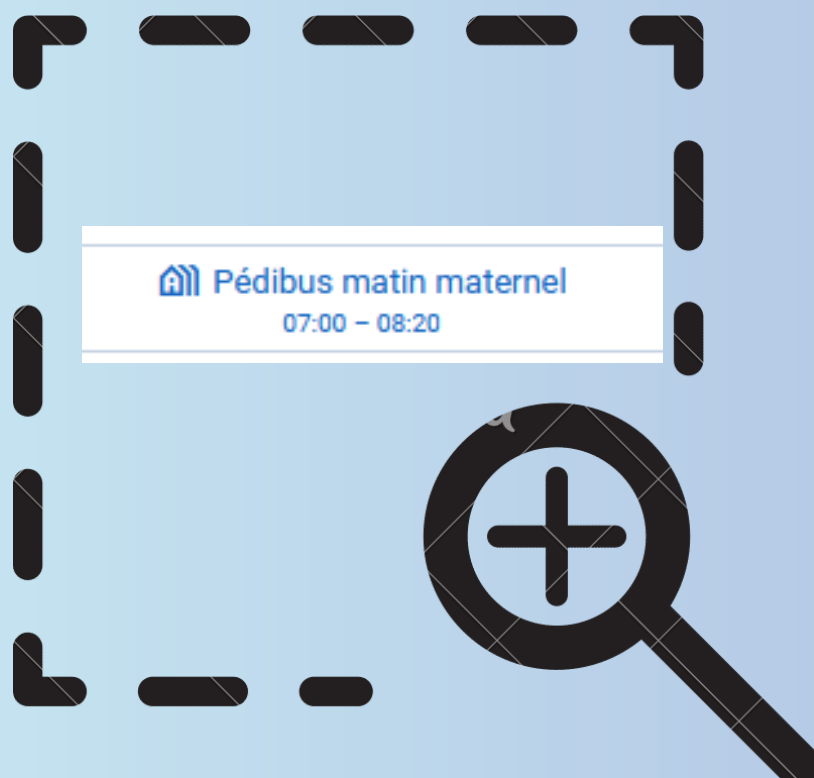
Aucune modification de réservation en cours

Lundi 08/09/25	Mardi 09/09/25	Jeudi 11/09/25	Vendredi 12/09/25
Périscolaire maternelle matin PB 07:00 - 08:20	Périscolaire maternelle matin PB 07:00 - 08:20	Périscolaire maternelle matin PB 07:00 - 08:20	Périscolaire maternelle matin PB 07:00 - 08:20
Pédibus matin maternel 07:00 - 08:20	Pédibus matin maternel 07:00 - 08:20	Pédibus matin maternel 07:00 - 08:20	Pédibus matin maternel 07:00 - 08:20
Périscolaire maternelle soir PB 18:30 - 19:30	Périscolaire maternelle soir PB 18:30 - 19:30	Périscolaire maternelle soir PB 18:30 - 19:30	Périscolaire maternelle soir PB 18:30 - 19:30

ANNULER VALIDER MES RÉSERVATIONS

Je n'oublie
pas de valider
mes
changements

Je reçois un
mail
confirmant la
prise en
compte de
mes
modifications



----- Message d'origine -----

De :
Date :
À :
Objet :

Bonjour Madame :

Nous vous informons que la validation de réservation à la date du lundi 21 octobre 2024 à 16h02 a bien été prise en compte.

Vous trouverez le détail dans l'historique des démarches.

Cordialement,
Le service Enfance - 3/12 ans